



Textes réglementaires

Textes relatifs à la licence d'entrepreneur de spectacles vivants

[Ordonnance n°45-2339 du 13 octobre 1945 modifiée relative aux spectacles](#)

[Code du travail, articles L7122-1 et suivants](#)

[Code du travail, articles D7122-1 et R7122-2 et suivants](#)

[Arrêté du 29 juin 2000 modifié pris en application du deuxième alinéa de l'article 4 du décret n° 2000-609 du 29 juin 2000 pris pour l'application des articles 4 et 10 de l'ordonnance n° 45-2339 du 13 octobre 1945 relative aux spectacles](#)

[Arrêté du 24 juillet 2008 modifiant l'arrêté du 29 juin 2000 pris en application du deuxième alinéa de l'article 4 du décret n°2000-609 du 29 juin 2000 pris pour l'application des articles 4 et 10 de l'ordonnance n° 45-2339 du 13 octobre 1945 relative aux](#)

[Arrêté du 20 décembre 2012 pris en application du code du travail \(partie réglementaire\) et relatif à la licence d'entrepreneur de spectacles vivants](#)

[Circulaire MCC n° 2000-030 du 13 juillet 2000 relative à la licence d'entrepreneur de spectacles](#)

[Circulaire MCC n° 2007-018 du 29 octobre 2007 relative à la délivrance des licences d'entrepreneurs de spectacles](#)

[Circulaire du 28 janvier 2010 Relative à la mise en oeuvre, pour les artistes et techniciens du spectacle, des dispositions de la loi de modernisation de l'économie n° 2008-776 du 4 août 2008 créant le régime de l'auto-entrepreneur](#)

Textes relatifs à la formation spécifique à la sécurité des spectacles adaptée à la nature du lieu de spectacle

[Arrêté du 30 juin 2004 modifié relatif à l'agrément des organismes assurant une formation spécifique à la sécurité des spectacles adaptée à la nature du lieu de spectacle](#)

[Arrêté du 26 novembre 2006 portant agrément des organismes à assurer une formation spécifique à la sécurité des spectacles adaptée à la nature du lieu de spectacle](#)

[Arrêté du 21 décembre 2006 portant agrément des organismes à assurer une formation spécifique à la sécurité des spectacles adaptée à la nature du lieu de spectacle](#)

[Arrêté du 5 mai 2008 portant modification de l'arrêté du 30 juin 2004 relatif à l'agrément de organismes assurant une formation spécifique à la sécurité des spectacles adaptée à la nature du lieu de spectacle](#)

[Arrêtés du 29 juillet 2009 portant agrément des organismes à assurer une formation spécifique à la sécurité des spectacles adaptée à la nature du lieu de spectacle, pp. 115-116 du Bulletin officiel n° 178 du ministère de la culture et de la communication](#)